

Courrier du vendredi **Numéro 108**

Bon vendredi,

Nous espérons que vous avez passé une belle semaine? Voici les sujets traités cette semaine dans votre journal hebdomadaire

- Versement de l'indemnité pour le perfectionnement
- Réaction de la FIPEQ face au budget 2023-2024
- Étude sur le projet FARE

Versement de l'indemnité pour le perfectionnement

Le ministère enverra sous peu, une communication au bureaux coordonnateurs pour définir combien de RSE comporte chacun d'entre eux et faire le calcul du montant qui vous revient pour cette année. Le dépôt du montant se fera dans vos comptes dès que le ministère aura toutes les informations en main pour faire le calcul. Ne vous attendez pas à le recevoir en date du 1^{er} avril mais si tout va bien le dépôt devrait se faire assez rapidement. Nous vous tiendrons informées des futurs développements dès que nous en saura plus.

Réaction de la FIPEQ face au budget 2023-2024

Le gouvernement provincial a déposé son budget 2023-2024 en début de semaine et comporte majoritairement sur des baisses d'impôt pour les contribuables. Dans budget du ministère de la famille, le gouvernement convertira 5000 places privés vers des places subventionnées et offrira une aide pour les parents d'enfants à besoins particuliers tel qu'inscrit dans le paragraphe qui suit :

Le gouvernement souhaite appuyer de façon concrète les familles québécoises. Pour la plupart d'entre elles, cela passe par des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Des services qui favoriseront une meilleure conciliation famille-travail-études et le développement des enfants.

De plus, notre gouvernement souhaite porter une attention particulière aux familles en situation de vulnérabilité, et s'assurer qu'elles reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

Convertir 5 000 places de garde non subventionnées

Nous nous sommes engagés à convertir progressivement des places de garde non subventionnées du réseau en places subventionnées.

Afin d'assurer une plus grande équité financière, j'annonce aujourd'hui la conversion de 5 000 places de garde en 2023-2024.

Cette mesure permettra à un plus grand nombre de familles de profiter de la contribution réduite, qui est actuellement de 8,85 \$ par jour.

Soutenir les enfants vulnérables

Certains enfants issus de milieux vulnérables ou défavorisés ont besoin d'un accompagnement particulier afin de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel. Aujourd'hui, nous injectons donc 64 millions de dollars pour soutenir ces enfants.

En tant qu'organismes de proximité, les centres de pédiatrie sociale en communauté jouent un rôle très important pour rejoindre les familles en situation de vulnérabilité.

Voyez maintenant la réaction de la FIPEQ-CSQ face à cette annonce au lien suivant :

[Budget provincial 2023 | FIPEQ](#)

Étude sur le projet FARE

Tu travailles dans le domaine de la petite enfance depuis entre 9 et 18 mois en tant que RSE? Oriente le futur de ta profession en participant à l'étude sur la fidélisation et l'attraction des nouvelles recrues en petite enfance et cours la chance de gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 100\$.

Le sondage prend environ 25 minutes à répondre et toutes les réponses sont confidentielles.

Pour participer cliques sur le lien ci-dessous :

[PROJET FARE : LA FIDELISATION ET L'ATTRACTION DES NOUVELLES RECRUES EN PETITE ENFANCE \(PHASE 2\) \(uqam.ca\)](#)

Nous vous souhaitons une excellente fin de semaine, reposez-vous bien!

Kathy et Marie-Noelle